

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Date de rédaction : 25-02-10

Identificateur du produit : **Graisse de silicone**

Numéro de pièce du fabricant : RT910T

Usage général : Lubrifiant

Famille chimique : Polymères siliconés

Fabricant : Refrigeration Technologies (www.refrigtech.com)

2572 Fender Ave Bldg "C"

Fullerton, CA 92831

Tél. : (800) 869-1407, 714-870-8361 téléc: 714-526-4598

N° téléphone d'urgence 24 h sur 24 : Chem-Tel, Inc. (800) 255-3924; International : (813) 248-0585

SECTION 2 – INGRÉDIENTS DANGEREUX

Composants dangereux	N° CSA	CONCENTRATION %	MPT	PEL	STEL	N° EINECS
----------------------	--------	-----------------	-----	-----	------	-----------

Le présent produit ne contient aucun composant à déclaration obligatoire selon les normes OSHA.

SECTION 3 – IDENTIFICATION DES DANGERS

SIMD : S=0, I=0, R=0, DS=0

Description des risques : Rares incidences d'irritation cutanée

Risques potentiels pour la santé :

YEUX : Substance collante, graisseuse

PEAU : Ne cause généralement pas de problème

INGESTION : N'est pas considéré comme un danger pour la santé sauf en très grandes quantités.

INHALATION : Ne devrait pas constituer un risque, à moins d'être chauffé à plus de 400 °F/205 °C

Cancérogène : non NTP : non Monographies du CIRC : non Réglementé par la OSHA : Non

SECTION 4 – PREMIERS SOINS

YEUX : Essuyer avec un linge sec. Rincer à l'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

PEAU : Laver avec de l'eau et du savon.

INGESTION : Boire de grandes quantités d'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.

INHALATION : Amener la personne dans endroit aéré. Consulter un médecin.

SECTION 5 – RISQUE D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

Classement des dangers selon la NFPA : S=0, I=0, R=0, DS=0

Point d'éclair : 570F ASTM D92 COC Limite d'inflammabilité: pas d'essai LIE : pas d'essai LES : pas d'essai

Moyens d'extinction : eau, CO₂ ou mousse extinctrice Règles à observer dans la lutte contre les feux spéciaux : aucun

Risques d'incendie ou d'explosion inhabituels : aucun

Produits de combustion dangereux : Oxydes de silicone

SECTION 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Mesures à prendre en cas de rejet ou de déversement du produit : étancher à l'aide de matières absorbantes inertes. Ramasser et éliminer dans un conteneur à déchets approprié. L'élimination des déchets dangereux doit être conforme aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

SECTION 7 – MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Précautions à prendre lors de la manutention ou de l'entreposage : entreposer dans un endroit sec et frais à l'abri de la lumière directe du soleil. Éviter le gel ou l'exposition à une température supérieur à 120 °F. Tenir à l'écart des oxydants; conserver loin d'une flamme nue. Garder le contenant fermé.

Autres précautions : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

SECTION 8 – CONTRÔLE DE L'EXPOSITION, PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants dangereux	NIOSH MPT/STEL	ACGIH MPT/STEL
----------------------	----------------	----------------

Aucun	S.O./ S.O.	S.O./ S.O.
-------	------------	------------

Protection respiratoire : ouvrir toutes les portes et les fenêtres. En cas d'exposition supérieure à la TLV ou la PEL, il faut porter un respirateur adapté à l'exposition approuvé par le NIOSH ou un appareil de protection respiratoire convenable conforme à la norme 29 CRF 1910.134.

Ventilation : Aspiration localisée : le cas échéant Système particulier : aucun

Mécanique : le cas échéant Autres : aucun

Gants de protection : en plastique ou en caoutchouc contre les produits chimiques

Protection des yeux : lunettes ou lunettes à coques

Autres vêtements ou équipement de protection : aucun

Pratiques hygiéniques de travail : faire preuve de bon sens et de précaution en présence de produits chimiques. Ne jamais mélanger des produits chimiques. Consulter votre supérieur pour connaître les autres pratiques. Toutes les pratiques sont déterminées par votre entreprise. Les directives se trouvent généralement sur l'étiquette sur laquelle sont indiquées les mesures d'ingénierie et de contrôle.

PAGE 2 : Fiche signalétique Graisse de silicone N° RT910T

SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Point d'ébullition : S.O.	Poids spécifique : 1,03
Pression de vapeur : pas d'essai	pH : S.O.
Densité de vapeur : pas d'essai	Taux d'évaporation : pas d'essai
Solubilité dans l'eau : Insoluble	Apparence et odeur : Translucide, sans odeur
Viscosité : pas d'essai	Point de congélation : pas d'essai

SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : stable
Conditions à éviter : Flamme nue. Faire chauffer au-delà du point d'éclair
Matériaux incompatibles à éviter : Ne pas employer avec des systèmes à oxygène ou des oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux : Oxydes de silicone
Polymérisation dangereuse : ne peut pas survenir

SECTION 11 – INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Composant dangereux	N° CAS	N° EINECS	CL 50 Inhalation	DL 50 orale	DL 50 cutanée
Aucun	S.O.	S.O.	Effet nul	Effet nul	Effet nul

Les effets possibles de l'exposition sont :

YEUX : Sans effets toxiques
PEAU : Sans effets toxiques
ABSORPTION CUTANÉE : aucun
INHALATION : si le produit est chauffé, l'inhalation excessive de vapeurs peut causer une irritation nasale et des voies respiratoires et des difficultés respiratoires.
INGESTION : Sans effets toxiques
EFFETS CHRONIQUES : n'ont jamais été observés.

SECTION 12 – INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Le produit est un lubrifiant inerte. Aucun des composants ne présente de toxicité aquatique connue. Il faut toujours prévenir l'entrée de produits chimiques dans les cours d'eau, les égouts ou les drains sans autorisation préalable.

SECTION 13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Il faut toujours se conformer aux règles fédérales, provinciales et locales avant d'éliminer des produits chimiques. Consulter un spécialiste de la région afin de connaître les méthodes appropriées d'élimination. Les produits chimiques ne doivent jamais entrer dans les cours d'eau, les égouts ou les drains sans autorisation préalable. Il faut rincer à fond les contenants vides et les apporter dans un centre de recyclage.

SECTION 14 – INFORMATION SUR LE TRANSPORT

DOT : non réglementé	Nom officiel d'expédition : non réglementé
IMDG : non réglementé	Nom officiel d'expédition : non réglementé
IATA : non réglementé	Nom officiel d'expédition : non réglementé

SECTION 15 – INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

SARA/CERCLA/313: aucun ingrédient devant être signalé. Aucune obligation de rapport spécial.

TSCA : les composants sont répertoriés dans l'inventaire du TSCA.

EINECS : Oui

CALIFORNIA PROP 65 : aucun ingrédient devant être signalé

CPR : non répertoriés : « La présente fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le CPR ».

IDL : aucun

LIS/LES : tous les ingrédients sont répertoriés.

MENTION DE RISQUE : aucun

MENTION DE SÉCURITÉ : S1/2

SIDMUT – USAGE HOMOLOGUÉ : il n'est pas nécessaire d'appliquer une étiquette ou un symbole de danger sur le produit.

Contenu COV : 0 g/l

SECTION 16 – AUTRE INFORMATION

Numéro d'enregistrement NSF 119842, composé non-alimentaire, catégorie H1

Le produit peut être utilisé en présence d'aliments et d'équipement alimentaire conformément à la catégorie H1 NSF.

Dégagement de responsabilité du fabricant : les renseignements ont trait aux matériaux identifiés aux présentes et ne sont peut-être pas valables pour ces matériaux s'ils sont combinés à d'autres matériaux. Les renseignements contenus dans le présent document sont, au meilleur de notre connaissance et de nos convictions, précis et véridiques au moment de leur compilation. Ce document n'est accompagné d'aucune déclaration, garantie ou caution quant à son exactitude, sa fiabilité ou son intégralité. L'utilisateur a la responsabilité de s'assurer de l'adéquation et de l'intégralité des renseignements dans le cadre de son propre usage. Nous n'acceptons pas la responsabilité des pertes ou des dommages imputables à l'utilisation des présents renseignements.

Date de rédaction : 25-02-10

Rédigé par : John Pastorello, PDG - Refrigeration Technologies